



Compagnie des Experts près la Cour d'appel de Reims

**Assemblée Générale
Mardi 29 juin 2010
Cour d'appel de Reims**

CEJPCAR
AG_29juin2010



Programme de la réunion

- 16 H : Rapport moral
- 16 H 30 : Rapport financier
- 17 H : AG extraordinaire
 - Modifications des statuts
- 17 H 30 : SOPHIASSUR
- 18 H : Accueil des Chefs de Cour
- 18H 30 : Conférence Jean-Patrice MASCLET
- 19 H : Remise de distinction
- 20 H : Apéritif et dîner à La Garenne

CEJPCAR
AG_29juin2010



Le Bureau

- Présidente Mary-Hélène BERNARD
- Vice Président Reims Jean-Claude LEBRASSEUR
- Vice Président Chalons en Champagne Bernard LEFEBVRE
- Vice Président Charleville Pierre BACH TAÏ
- Vice Président Troyes Alain AMAT
- Secrétaire Patrik LECHESENE
- Secrétaire adjoint Jean-Yves BRUNEAU
- Trésorier Pierre SAUPIQUE
- Syndic Daniel REGNAULT
- Présidents d'honneur
–Jean-Patrice MASCLET – Francis NOËL – Jean-Pierre BOUGERET

CEJPCAR
AG_29juin2010



Les Commissions

dont fait partie le Président es qualité

- La Commission de Réinscription
 - Claude LEROY
 - Vincent PELBOIS
 - Daniel REGNAULT
 - Gérard TERRILLON
- La Commission de Révision des Statuts
 - Jean-Yves BRUNEAU
 - Claude LEROY
 - Joseph FRESNE
- La Commission de Formation
 - Jean-Claude LEBRASSEUR
 - Patrik LECHESENE
 - Jean-Patrice MASCLET

CEJPCAR
AG_29juin2010



Les membres de la compagnie

- 11 nouveaux inscrits cette année
- 122 membres de la compagnie sur 279 à la Cour d'appel en 2010
- 19 probatoires membres de la compagnie
- 10 honoraires

CEJPCAR
AG_29juin2010



Nos nouveaux locaux

- À la maison de la vie associative,
 - 122 rue du Barbâtre à Reims
- En « colocation » avec
 - L'association des grandes orgues de Saint Rémi
 - L'association de Saint Rémi
- Pour un prix modeste



CEJPCAR
AG_29juin2010



Les formations

- **L'expertise pénale avec l'Erage**
- **L'expertise administrative avec les experts comptables**
- **Les honoraires à la Cour d'appel avec le Président BOULARD**
- **Le colloque**
 - « Propriété Industrielle et Propriété intellectuelle »

CEJPCAR
AG_29juin2010



Le site Internet

<http://www.cejpcar.org/>

- **Grâce à Jean BRUN**
- **Mot de la présidente, le mot du mois ...**
- **Vos coordonnées (nécessité de les actualiser...)**
- **Liens pour documents, y compris les enregistrements des colloques et rencontres**
- **Bientôt en lien avec le conseil national, formations en ligne et attestations**

CEJPCAR
AG_29juin2010



Projets 2010 - 2011

- **Nouveau barème envisagé par Mr. Le Premier Président**
- **Révision en profondeur des statuts avec la commission de révision des statuts**
- **Congrès National des Experts Comptables le 8 octobre 2010**
 - Parole à Claude LEROY
- **Réunions programmées**
 - À Charleville fin sept début octobre 2010
 - Avec Pierre BACH TAI
 - À Chalons en Champagne début 2011
 - Avec Bernard LEFEBVRE
- **Colloque 2011 :**
 - Thème retenu sur « Expert et Europe »

CEJPCAR
AG_29juin2010



Décisions votées et adoptées :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisation taux plein à 200 €,
 - comprenant l'inscription au colloque, hors restauration
- Cotisation à 100 € pour la première année d'inscription à la compagnie
- Mise en conformité des statuts et du règlement intérieur

CEJPCAR
AG_29juin2010



Mise en conformité des statuts et du règlement intérieur

•Pour les Statuts :

–Article 1^{er} : Titre et durée :

•Une association qui prend la dénomination de « compagnie des experts près la Cour d'appel de Reims, est constituée entre les experts inscrits sur la liste dressée près ladite Cour d'appel

•La compagnie dont la durée est indéterminée est adhérente au **Conseil National** des compagnies d'experts près les Cours d'appel et les tribunaux

–Article 2 : Régime – Sièges sociaux :

•Cette association professionnelle et amicale est régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

•Elle a son siège social et administratif à la maison de la vie associative, boîte aux lettres 208, 122bis rue du Barbâtre, 51100 Reims

–Article 4 : Membres :

•Adhésion : L'adhésion à la compagnie comporte l'obligation

– D'être inscrit sur la liste des experts ou sur la liste probatoire établie par la Cour d'appel de Reims

•Pour le Règlement Intérieur :

–d) en matière de secret professionnel, les experts sont tenus par les dispositions de l'article 226-13 du Code Pénal

CEJPCAR
AG_29juin2010



Accueil des Chefs de Cour

L'expertise immobilière par
Jean-Patrice MASCLET

Remise de distinction par
Monsieur le Premier Président
Bernard VALETTE

Dîner au restaurant « La Garenne »

CEJPCAR
AG_29juin2010